



Le réemploi des matières résiduelles

Fiches informatives

1

LE CONTEXTE

Donner une seconde vie à des biens de consommation ou à des matériaux est une pratique qui a toujours existé; il s'agit du réemploi. La société de consommation actuelle engendre une rotation rapide des biens et des produits, dont on se défait généralement plus rapidement. Donner, prêter, réparer ou vendre les biens usagés sont des moyens d'épuiser les surplus ou d'économiser, tout en réduisant la quantité de biens produits et surtout, la quantité de biens destinés à l'élimination. Le réemploi est non seulement une façon de prolonger la durée de vie utile des biens, mais également un moyen de combler ses propres besoins tout en diminuant la pression exercée sur les ressources naturelles.

LE RÉEMPLOI, DEUXIÈME R DES 3RV

En introduisant le principe des 3RV, la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* faisait du réemploi la deuxième option à privilégier en priorité, après la réduction à la source. La définition actuelle du réemploi se lit comme suit: «Une utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.» Ainsi, le réemploi est une façon de retarder l'étape du recyclage, de la valorisation ou, ultimement, de l'élimination d'un bien.

LE RÉEMPLOI AU QUOTIDIEN

En plus d'articles réutilisables courants, comme les vêtements, les meubles et les électroménagers, un nombre incalculable de biens se prêtent au réemploi. En voici les principales catégories:

- > antiquités;
- > appareils électriques et électroniques;
- > articles de sport;
- > articles pour enfants;
- > bonbonnes de propane réutilisables;
- > bouteilles de bière (consigne);
- > cartouches d'encre;
- > CD et DVD;
- > chaussures;
- > costumes;
- > équipements industriels;
- > instruments de musique;
- > jouets et jeux;
- > livres et magazines;
- > matériaux de rénovation;
- > matériel informatique;
- > sacs d'emplètes réutilisables;
- > véhicules et pièces d'automobile.

Concrètement, le réemploi s'exprime par:

- > le prolongement de la vie d'un bien, ce qui évite potentiellement la génération d'une matière résiduelle et l'achat d'un nouveau bien (ex.: réparation d'un téléviseur);
- > l'affectation d'autres usages pour un même bien (ex.: des moulures en bois retirées d'un immeuble déconstruit et utilisées dans la fabrication de meubles);
- > l'acquisition d'un bien usagé (ex.: se procurer un réfrigérateur auprès d'une ressourcerie).

Le réemploi des matières résiduelles

Fiches informatives

2

LE RÉEMPLOI : AUTANT D'AVANTAGES QUE DE POSSIBILITÉS

Les retombées du réemploi sont multiples et se regroupent dans les trois sphères du développement durable que sont l'économie, la société et l'environnement :

- > si le réemploi est un acte substitut à l'acquisition d'un bien neuf, il aide à la préservation des ressources naturelles par la réduction à la source ;
- > en contribuant à l'allongement de la durée de vie d'un bien, le réemploi retarde l'étape d'une transformation plus importante qui requiert davantage d'énergie, comme le recyclage ;
- > le réemploi fait naître de nombreuses occasions favorables sur le plan économique (prix avantageux et création d'emplois) ;
- > le réemploi permet aux personnes moins fortunées d'acquérir des biens à faible coût auprès d'organismes de bienfaisance ;
- > le réemploi constitue dans bien des cas une option plus écologique que l'élimination.



LES ACTEURS DU RÉEMPLOI AU QUÉBEC

Le réemploi d'une grande variété d'articles (tableau 1) explique la présence d'acteurs très diversifiés dans ce secteur au Québec, qu'ils soient de bienfaisance ou à la recherche d'occasions d'affaires.

On évalue que les entreprises à but non lucratif représentent environ les deux tiers de l'ensemble des acteurs du réemploi¹. Ces entreprises sont de différentes natures : entreprises d'économie sociale, organismes de charité, centres de travail adapté (CTA), centres de formation en entreprise et récupération (CFER), institutions religieuses ou caritatives, etc.

Tableau 1 - Les acteurs du réemploi

Catégorie	Type d'acteurs concernés
Achat, revente, échange et don	Détaillants de produits usagés, antiquaires, brocanteurs, friperies, ressourceries, CFER, comptoirs d'entraide, écocentres, particuliers (ventes-débarras), courtiers et exportateurs, diffuseurs de petites annonces (journaux et Internet), encans électroniques (eBay), etc.
Entretien, réparation, reconditionnement et re-design	Réparateurs, cordonniers, couturiers, restaurateurs, nettoyeurs, reconditionneurs, rembourreurs, ébénistes, horlogers, bijoutiers, artisans, etc.

¹ Martine Lanoie (2007). Le réemploi au Québec.

Le réemploi des matières résiduelles

Fiches informatives

L'IMPORTANCE DU RÉEMPLOI PAR RAPPORT AUX AUTRES MÉTHODES DE MISE EN VALEUR

La documentation au sujet des quantités d'articles usagés qui sont mis en valeur par le réemploi est rare, notamment parce que bien des activités de réemploi s'effectuent sur une base non officielle. Ainsi, le réemploi échappe souvent à la comptabilisation, ce qui rend complexe l'exercice de mesure de ses performances.

Une étude de caractérisation axée sur le réemploi et réalisée pour le compte de la Ville de Montréal² indique que près de 60 000 tonnes par année d'articles (principalement des vêtements et des accessoires, des livres et des documents) transitent par environ 400 établissements actifs dans le domaine du réemploi sur l'île de Montréal. On évalue qu'environ les deux tiers de ces matières sont véritablement mis en valeur par l'intermédiaire du réemploi. L'autre tiers est destiné au recyclage ou à l'élimination. En somme, à Montréal seulement, ce sont environ 38 000 tonnes d'articles usagés par année qui sont valorisées au moyen du réemploi (environ 51 millions d'articles). Par extension, cela représenterait près de 157 000 tonnes de matières résiduelles réemployées dans l'ensemble du Québec (tableau 2).

Tableau 2 - Le réemploi sur l'île de Montréal et au Québec

	Île de Montréal ¹	Ensemble du Québec ²
Nombre d'établissements dans le secteur du réemploi	400	1 650
Quantité de matières mises en valeur par le réemploi en 2006 (en tonnes)	38 000	156 800

¹ Selon l'étude de caractérisation de NI Environnement (2006). Étude des articles du réemploi qui transitent par les organismes de l'île de Montréal.

² Projection à partir des données de l'île de Montréal, selon la population de la ville de Montréal (1 854 442) et de l'ensemble du Québec (7 651 033) en 2006.

Le réemploi et l'économie sociale Les entreprises d'économie sociale occupent une place importante dans le secteur du réemploi. Celles-ci, en plus de tenir compte de leur viabilité économique, misent sur les retombées sociales dans le milieu et au sein même de l'entreprise en incarnant des valeurs d'équité, de démocratie, de partage des profits et d'engagement des employés et de la communauté dans leur développement.

Le réemploi et l'exportation Sur le lot des matières résiduelles destinées au réemploi, une part importante est exportée dans des pays défavorisés. Parmi les matières couramment exportées, on trouve des vêtements, des vélos et de l'équipement informatique. Cette activité économique procure certes des avantages tant au pays exportateur qu'au pays bénéficiaire, mais elle suscite également certains inconvénients. En effet, il faut tenir compte de l'accroissement des impacts environnementaux dus au transport de ces matières et de la perte, pour le pays exportateur, de bénéfices économiques liés à la possibilité de donner localement de la valeur ajoutée à ces matières résiduelles. En outre, les pays destinataires voient leurs produits locaux neufs rivaliser avec des produits d'occasion en provenance de pays riches (effet *dumping*). L'attrait des produits du réemploi occasionne donc des perturbations économiques notables en plus d'un fardeau environnemental supplémentaire à gérer.

Le réemploi dans le secteur industriel Le Centre de transfert technologique en écologie industrielle, en collaboration avec divers partenaires du milieu, dont RECYC-QUÉBEC, a lancé en 2005 la Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ)³. Le concept de base d'une bourse de résidus n'est pas nouveau: les rejets de l'un deviennent les matières premières de l'autre. La bourse permet de jumeler des générateurs de matières résiduelles avec des utilisateurs potentiels. Une grande quantité de résidus industriels prennent la route de lieux d'élimination (enfouissement ou incinération) et génèrent souvent des coûts considérables pour l'entreprise. Une des solutions à ce problème est la mise en valeur des résidus, notamment par le réemploi, afin de donner une deuxième vie aux matières résiduelles et de les détourner ainsi de l'élimination.

² NI Environnement (2006). Étude des articles du réemploi qui transitent par les organismes de l'île de Montréal.

³ www.briq.ca.

Le réemploi des matières résiduelles

Fiches informatives

LES LEVIERS ET LES FREINS AU RÉEMPLOI

Certains facteurs contextuels favorisent la croissance des activités relatives au réemploi, alors que d'autres peuvent la limiter.

LES LEVIERS:

- > la rotation rapide dans la consommation de biens (mode et changements technologiques), en favorisant l'approvisionnement en biens usagés;
- > la sensibilisation accrue de la population aux problèmes environnementaux et sociaux, qui favorise le don, la revente et le rachat;
- > la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles dans les municipalités;
- > le coût souvent élevé des biens neufs, qui fait généralement du réemploi une bonne affaire.

LES FREINS:

- > la concurrence des produits neufs à bas prix;
- > la mode passagère et les changements technologiques, qui rendent les biens usagés obsolètes;
- > la baisse de la qualité et de la durabilité des biens de consommation neufs;
- > la perception des consommateurs associant l'achat de biens d'occasion à la pauvreté;
- > la prolifération de biens à usage unique et nécessairement peu durables;
- > l'apparence ou la présence de signes d'usure et les exigences de « propreté ».

LES DÉFIS À RELEVER ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La définition du réemploi Il apparaît que la définition même du réemploi est sujette à interprétation. Ainsi, selon la définition choisie, certaines activités telles que la réutilisation de matériaux issus de la déconstruction d'un immeuble ou le re-design de biens pourraient dorénavant être considérées comme du réemploi. En effet, la remise en condition de meubles, de vêtements ou de matériaux de construction, par exemple, constituerait une modification d'apparence et possiblement de propriétés, sans qu'il y ait une transformation industrielle importante, comme c'est généralement le cas au moment du recyclage.

Aussi, une révision de la définition permettrait de statuer sur l'inclusion ou l'exclusion de certaines activités dans ce qu'il sera convenu d'appeler le réemploi dans l'optique de l'allongement de la durée de vie de biens : le démantèlement d'ordinateurs pour la constitution de nouveaux, l'exportation de vêtements dans les pays défavorisés), les services de réparation et d'entretien (cordonnerie, plomberie, réparation d'appareils électriques et électroniques, etc.), les dons entre personnes et organismes, la vente de produits déclassés (abîmés ou en fin de série), la vente de résidus industriels, l'usage de contenants à remplissage multiple, etc.

Enfin, il y aurait lieu d'appréhender différemment le réemploi : un bien aussitôt produit pourrait être réputé en processus de réemploi (même invendu, entreposé ou en usage), tant qu'il n'est pas recyclé, valorisé ou éliminé. Cette façon de concevoir le réemploi impliquerait d'assimiler les biens produits et consommés à des matières résiduelles en devenir.

Le réemploi des matières résiduelles

Fiches informatives

L'importance du réemploi Une fois la définition du réemploi bien circonscrite, il y a lieu d'établir une méthode qui permettra de déterminer l'importance du réemploi par rapport aux autres moyens de mise en valeur : la réduction à la source, le recyclage et la valorisation.

Parmi les défis posés par la quantification du réemploi se trouve le risque de considérer plusieurs fois un même bien ayant subi diverses formes de réemploi, à l'occasion de reventes successives, par exemple. La tenue d'inventaire est rare dans les entreprises de revente de biens d'occasion, ce qui complique le suivi des quantités écoulées.

La promotion du réemploi La place du réemploi comme deuxième option prioritaire dans la hiérarchie des 3RV implique de mettre en œuvre des actions conséquentes avec ce principe, reconnu par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Le soutien des activités de réemploi doit donc s'opérer à différents niveaux : la conception de produits neufs durables, la revente de produits d'occasion et la promotion de ceux-ci auprès d'acheteurs individuels ou d'entreprise.

D'importants efforts au chapitre de l'information et de la sensibilisation publiques sont à déployer pour contrer l'attrait des consommateurs pour l'acquisition de produits neufs à faible coût, trop souvent bas de gamme et éphémères. Les petits appareils électroniques et électriques sont particulièrement touchés par ce phénomène.

De plus, les motifs qui dissuadent d'acheter des produits d'occasion, au profit de l'achat de biens neufs, peuvent être nombreux : perception de qualité moindre, présence d'usure, absence de l'emballage d'origine, expérience d'achat moins enthousiasmante, lieux de vente moins accessibles, prix parfois comparables à ceux d'articles neufs, sentiment de propriété moins présent pour le consommateur, etc.

De multiples avantages sont à faire valoir aux consommateurs, comme le fait que des biens d'occasion peuvent être étonnamment plus durables que ceux trouvés dans certains magasins à rabais.

En réponse aux réticences observées, plusieurs initiatives, dont celles de la Ville de Montréal, avec le répertoire des adresses du réemploi, et de la Communauté métropolitaine de Québec, avec le guide *Achetez usagé!*, visent à vanter les avantages et à donner une image favorable et dynamique du réemploi. Ces initiatives facilitent, pour les citoyens et les consommateurs, la découverte des entreprises pouvant recevoir et revendre des biens d'occasion.

De façon générale, le public participe surtout au circuit du réemploi pour offrir des biens et plus rarement pour en acheter. Il y a donc lieu de se pencher sur les éléments suivants pour accroître l'engouement pour le réemploi :

- > coordonner les efforts de communication auprès des consommateurs pour augmenter la notoriété des acteurs du réemploi, non seulement pour le don, mais aussi pour la vente et le rachat ;
- > changer la perception des gens à l'égard des produits usagés en accentuant l'idée que de se procurer des biens d'occasion équivaut à consommer intelligemment ;
- > remettre sur le marché du réemploi des produits de qualité et bien présentés ;
- > gérer les stocks abondants et trouver des débouchés pour écouler écologiquement les matières invendues, car l'exportation dans les pays en voie de développement présente des limites.

Le réemploi des matières résiduelles

Fiches informatives

6

POUR PLUS D'INFORMATION

Ligne INFO-RECYC:

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (Montréal)

Adresse de courrier électronique:

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet:

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

LIENS INTERNET UTILES

Bottin Designers Réc'UP

www.vousetesici.ca

Matériaux pour les Arts Montréal

www.mamontreal.qc.ca

Répertoire des adresses du réemploi, Ville de Montréal

www.ville.montreal.qc.ca/couleurbazar

Guide Achetez usagé! de la Communauté métropolitaine de Québec

www.achetezusage.com

L'ABC du recyclage à domicile

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/maison/recherche.asp

Dernière mise à jour : janvier 2010